

CENSEUR,

Journal de Lyon,

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.



OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DU 27.					
PAR RICHARD PÈRE ET FILS,					
Ingénieurs-opticiens, brevetés, quai St-Antoine, 11.					
HEURES.	THERM.	HYGROM.	BAROM.	VENTS.	GIEL.
6 heures.	d. au-dessus de 0.	deg.	27 pou. lig.		
Midiv.	3 d. au-dessus	75 deg.	27 pou. 6 lig.	Sud.	couvert
SOLEIL.			LUNE.		
Lever.	Midiv.	Couch.	Phases.	Age.	
7 h.	1 h.	4 h.			
19 n.	47 n.	29 16 n.	Premier quart.	11	

Le CENSEUR ne donne de publicité qu'aux avis, lettres et documents revêtus de signatures connues, ou dont les auteurs se font connaître de la Rédaction.

Lyon, 27 novembre 1838.

RÉFORME ÉLECTORALE.

Un exemplaire de la pétition demandant la réforme électorale est déposé dans les bureaux du Censeur, où les citoyens peuvent venir signer.

PRÉSIDENCE DE LA CHAMBRE. — COALITION.

La question qui occupe en ce moment la presse dynastique de toutes les couleurs est celle de la présidence de la chambre des députés; c'est là le prologue obligé des affaires du parlement. Si nous en croyons certaines rumeurs, M. Dupin serait fort ébranlé sur son siège de président; beaucoup disent même qu'il le perdra. Et comment le perdrait-il, lui qui a toutes les voix ministérielles et qui peut compter sur les métiés du tiers-parti? A cette agglomération de forces on opposera, il est vrai, les forces coalisées de toutes les oppositions. Reste maintenant à savoir quel sera le candidat de l'opposition. — On jette trois noms dans l'arène, MM. Barrot, Thiers et Guizot.

M. Barrot n'est pas un candidat sérieux, c'est par convenance qu'on l'indique; on ne peut choisir qu'entre MM. Thiers et Guizot.

M. Thiers, président de la chambre des députés, serait quelque chose d'assez plaisant. On l'a bien fait président du conseil, dira-t-on; c'était déjà fort ridicule, moins cependant que M. Thiers président de la chambre.

M. Guizot accablerait la chambre de ses aphorismes parlementaires, et serait un président pédagogue plus fatigant que M. Dupin.

Ainsi donc, pour le premier choc on s'arrange mal et la coalition montre fort peu d'habileté. En examinant la question de la présidence du point de vue de la chambre, nous sommes forcés d'arriver à cette conclusion que M. Dupin est le seul possible des candidats qu'on met en avant pour la présidence.

La coalition dans l'affaire de la présidence sera vaincue. Que s'avise-t-elle aussi de batailler sur ce terrain? Elle va par cela même poser M. Dupin comme l'expression de la majorité de la chambre. Quant à nous, la question de la présidence ne nous inquiéterait en aucune manière; si nous ne votions pas pour M. Dupin, nous ne voudrions en quoi que ce soit donner notre appui soit à M. Thiers, soit à M. Guizot.

Ces préliminaires de la session nous forcent donc à nous expliquer et à demander quelques éclaircissements sur des points relatifs à la coalition.

La réforme et la coalition, voilà les deux pivots sur lesquels l'opposition veut s'appuyer. Nous sommes bien décidés à poursuivre la réforme, mais une réforme large et sérieuse. Pour l'obtenir, nous ne songeons nullement à nous coaliser avec les hommes qui rêvent le pouvoir pour faire avorter nos prétentions. — Nous répudions donc la coalition.

Nous sommes pour la réforme largement entendue, et nous voulons qu'on la défende en dehors des combinaisons ministérielles. Nous avons combattu l'opposition dynastique pour ses alliances intempestives et impolitiques avec les hommes du tiers-parti; nous suivrons la même marche en 1838, car depuis lors les bases de notre opinion ne se sont pas modifiées. En théorie, nous admettons les coalitions; nous ne les admettons qu'avec des conditions de dignité et d'utilité. L'opposition peut-elle avec dignité se trainer à la remorque de MM. Thiers et Guizot?

La Calèche jaune.

L'époque de la Restauration fut un moment de douleur amère pour les uns et de folle joie pour les autres. Une partie de la France ne voulut voir ni la défaite de nos armées, ni l'humiliation causée par la visite fatale des étrangers; mais, avec cet amour des nouveautés si reproché aux peuples de tous les pays et de tous les temps, elle se tourna vers les Bourbons, et oublia, pour le panache blanc, ce glorieux drapeau tricolore qui a fait tant de miracles contemporains. Le nom d'Henri IV, à propos rappelé, dévora celui de Napoléon; il se fit un mouvement rétrograde singulier; il semblait que le progrès était d'aller en arrière. Une partie de la jeunesse d'alors, celle qui était noble, vint à Paris pour réclamer le prix de la fidélité douteuse ou négative de ses pères, et comme il était de bon goût de singler les nouveaux souverains qui n'avaient rien appris, elle se mit à oublier nos vingt années de lutttes et de gloire, et à se souvenir seulement qu'Henri IV, dont on prodiguait le nom et les images, était un vert galant.

La littérature vint merveilleusement en aide aux joyeuses dispositions des jeunes royalistes; elle exhuma la chronique secrète des derniers rois de la dernière race: Louis XIII, Louis XIV, Louis XV surtout furent présentés dans toutes les phases de leurs dérégléments, et les orgies de la Régence, les intrigues scandaleuses de l'OEil-de-Bœuf, offertes comme des exemples qu'il fallait faire revivre, ne fût-ce que pour faire preuve de royalisme. Tout parut s'arranger dans ce but: le luxe du château, l'éclat des fêtes, l'organisation de la maison rouge, troupe jeune, riche et oisive, un prince qui voulait imiter en tout son aïeul, et enfin jusqu'à l'enivrement d'un pouvoir nouveau. La cour de France ressemblait à celle de Charles II, lorsqu'après le court règne de Richard Cromwell, ce Stuart revint à Londres. Parmi toutes les fidélités attirées à Paris par l'amour du plaisir, l'ambition des places et le but avoué d'obtenir, malgré la charte, la restitution des biens nationaux, les fidélités méridionales furent les plus nombreuses. La jeune noblesse de Toulouse, de

Que gagnera-t-elle dans une alliance avec les doctrinaires? Que gagnera-t-elle avec Thiers?

Soit dit sans façon, si nous avions à opter entre le ministère du 11 octobre et le ministère Molé, nous serions fort embarrassés.

M. Molé est moins capable que M. Guizot, soit; mais à quoi M. Guizot a-t-il employé sa capacité? Faudra-t-il toujours exhumer le passé et le montrer aux hommes qui l'oublient?

Le ministère du 15 avril est corrupteur, nous en convenons, plus corrupteur que le ministère Guizot ne l'était, c'est chose possible; mais mettez M. Guizot à la place de M. Molé, et si la corruption lui paraît insuffisante pour dompter les partis, il emploiera la mitraille et complètera les lois de septembre.

Les hommes qui prêchent la coalition devraient bien dire ce qu'ils en attendent: quant à nous, nous n'y voyons aucune chance d'amélioration pour le pays, et par dignité nous la répudions.

Les tendances à des coalitions éphémères viennent des velléités de pouvoir qui germent dans les rangs de l'opposition dynastique; elles n'ont pas un principe rationnel et moral.

L'opposition, en inclinant vers les hommes du tiers-parti, se prépare de nouvelles défaites, car elle sera déplacée dans toutes les questions.

Examinons la session dernière. Quel rôle a-t-elle joué? celui de dupe; elle a marché de fautes en fautes. Dans la discussion de l'adresse elle s'est effacée; elle a laissé à M. Thiers la direction générale. Au lieu de poser la discussion sur les affaires intérieures du pays, on a combattu pour ou contre l'intervention en Espagne; on a fait de fort beaux discours, mais la majorité est restée inébranlable dans ses antipathies belliqueuses, et le pays n'a pas sourcillé. Pourquoi? C'est que la question d'Espagne n'est pas nationale. Quand M. Thiers voulait l'intervention, était-ce donc pour consolider la liberté espagnole? Loin de là; il voulait mieux fonder la royauté de Christine, voilà tout.

Quel était son argument principal? L'intérêt de la dynastie de 1830. La France ne s'émeut pas facilement à l'égard des intérêts dynastiques.

L'opposition a abandonné, pendant toute la session, les idées qui seules pouvaient faire sa force; sous les inspirations du tiers-parti, elle s'est mis en tête qu'elle devait s'occuper beaucoup des intérêts matériels du pays. Elle a prouvé, dans la question des chemins de fer, qu'elle n'avait pas grande prévision ni grande connaissance en pareille matière. N'aurait-elle pas mieux fait, ce nous semble, de ramener le ministère sur le terrain tracé par M. Garnier-Pagès, de lui rappeler sans cesse les violations faites à nos libertés, de poser, à chaque fois que l'occasion s'offrait, les principes sur l'association et ses franchises, sur la liberté individuelle et ses garanties violées, sur la presse et les besoins d'une nouvelle législation? L'opposition a cru qu'elle était très-forte en économie politique, qu'elle allait faire preuve de beaucoup de modération et de sagesse, qu'elle se rendrait possible, et en rien de tout cela elle n'a réussi.

Est-ce à dire que nous lui reprochons d'avoir la prétention d'être capable d'administrer le pays? Ce n'est pas notre pensée; notre reproche tombe sur ce point que, pour étayer les prétentions d'un ministre fatigué de son oisiveté, elle a laissé de côté ses meilleures armes pour en manier qu'elle ne connaissait pas suffisamment.

de Bordeaux, de Marseille, affectionnait particulièrement Mme la duchesse d'Angoulême et Mgr le comte d'Artois; elle quitta son fleuve, sa mer et son Capitole, pour encombrer le pavillon Marsan et Saint-Cloud. Quelques grandes fortunes ont prouvé que le calcul ou le dévouement n'avait pas été mauvais pour tout le monde.

On remarquait entre tous ces jeunes gens M. de St-Marcel qui, âgé de vingt-sept à vingt-huit ans, avait quitté Toulouse pour Paris, sans ambition personnelle toutefois, et seulement guidé par l'amour du plaisir et le goût du changement. Sans parents, sans fortune qu'une soixantaine de mille livres qu'il confia à un banquier en arrivant, et qu'il écornait chaque année bien loin d'en attendre le revenu, M. de St-Marcel était d'une tolérance politique qui l'éloignait des lieux où il aurait pu faire son chemin, et le rapprochait naturellement des plaisirs de son âge; grand, bien fait, d'une figure gracieuse et spirituelle, il disait volontiers qu'il était mieux venu des dames que des ministres, et aussi était-il plus connu du portier d'une jolie femme que du suisse d'un ministère; habitué de l'Opéra, il en fréquentait le foyer et les coulisses, plutôt à l'affût des danseuses que des ambassadeurs. Cette vie durait depuis deux ou trois ans: les fonds confiés à son banquier baissaient à vue d'œil, et M. de St-Marcel frisait la trentaine sans s'amender; toujours des nuits sans repos et des journées de sommeil. Il lui arrivait cependant de faire de loin en loin une visite à un député de Toulouse dont l'influence commençait à croître; mais de tous ceux qui allaient saluer le lever de cet astre, il était le seul peut-être à ne pas se douter de cette faveur ascendante; il allait chez le futur ministre parce qu'il l'avait connu à Toulouse, et que c'était un ancien ami de son père. Celui-ci le recevait bien, et sans s'enquérir de ses affaires, sans lui reprocher son peu d'ambition ni le fatiguer de conseils, il lui débitait d'un ton nasillard un vieux proverbe, sa devise favorite:

— Vous ne vous pressez pas, mon enfant, vous faites bien; tout vient à point à qui sait attendre.

M. de St-Marcel ne faisait pas autre chose, et cette insouciance

La voilà aujourd'hui qui va étourdiment suivre les errements passés; elle se coalise. Encore une fois, qu'elle nous dise ce qu'elle attend de cette coalition, qu'elle nous apprenne ce que la France gagnerait à avoir M. Thiers ou M. Guizot à la place de M. Molé.

MOUVEMENT DE LA RÉFORME.

On lit dans le *Courrier de la Sarthe*:

« Nous apprenons que la pétition pour la réforme électorale obtient des signatures nombreuses au Grand-Lucé. A Connerre, elle n'a pas moins bien été accueillie: les plus notables habitants de cette commune y ont opposé leur adhésion. »

AMIENS, le 21 novembre. — 600 signatures environ couvrent maintenant les pétitions qui circulent en ville pour la réforme électorale. Ce fait répond péremptoirement aux sarcasmes stupides à l'aide desquels la presse ministérielle locale s'efforce d'entraver l'élan vraiment national qui se manifeste de toutes parts. La mauvaise humeur, les déclamations des feuilles sordides, ne réussissent qu'à donner une impulsion plus vive au mouvement qui se manifeste. Abbeville, Péronne, Corbie, Daours, Bussy, Vron, Saleux, Salouel et une foule d'autres communes s'associent à ce mouvement, qui prouve que notre département ne tend pas avec moins d'ardeur que les autres à faire réformer un système de monopole, de corruption et de gaspillage. (*Gazette de Picardie*.)

COLONIE D'AFRIQUE.

Un de nos correspondants d'Alger, qui nous a toujours fourni les renseignements les plus exacts sur l'émir, dément, dans une lettre qui a éprouvé quelque retard, les bruits que les Arabes avaient répandus sur la situation d'Abd-el-Kader et de son armée devant Aïn-Madi. L'émir n'a pas été enlevé à l'œuvre d'organisation qu'il a si habilement commencée; il veut absolument s'emparer d'Aïn-Madi, parce qu'il a compris qu'il fallait à la France des accroissements successifs de territoire jusqu'à ce qu'elle possède la lisière du rivage à vingt lieues dans l'intérieur, et qu'il sera obligé de régner sur les peuplades du sud. Son empire sera encore assez étendu, puisqu'il embrassera les trois quarts de l'Algérie, qui jadis eut trois rois, celui des Numides, celui de la Messalie et celui de la Massessalie.

ALGER, le 18 novembre. — Il est arrivé des nouvelles récentes d'Abd-el-Kader. L'émir continue d'assiéger Aïn-Madi et n'a point discontinué depuis cinq mois le blocus de cette ville; tout ce que les Arabes ont débité n'était que mensonge.

La place, attaquée avec des ressources insuffisantes, résiste par la force de ses remparts. Les hommes armés d'Aïn-Madi ne sont pas au nombre de plus de 500. Aucun secours ne leur est fourni de l'extérieur. L'armée assiégeante se compose de 4,000 hommes. Des quatre pièces de canon amenées par Abd-el-Kader devant Aïn-Madi, deux sont hors de service, les deux autres, de faible calibre, produisent peu d'effet. Quelques mines mal dirigées ont renversé des portions de rempart, mais la brèche n'est point assez ouverte pour tenter l'assaut. Aïn-Madi est entourée d'une double enceinte de remparts. Chaque rempart a une largeur d'au moins dix mètres formée par un terre-plein; il faudrait des moyens plus savants que ceux qu'emploie l'émir, pour enlever la ville. Mais la patience d'Abd-el-Kader ne se lasse point, et il est certain qu'il ne se retirera pas sans avoir réussi. Soit par famine, soit par la force, Aïn-Madi doit succomber. L'émir tient à cette position, parce qu'il la regarde comme hors de l'atteinte de nos armées. Ce sera sa place de réserve et de refuge. A propos du siège d'Aïn-Madi, un fait mérite d'être relevé. L'administration militaire a fourni 900 obus à l'émir, mais elle a eu soin de ne point les charger. Comme il ne se rencontre personne dans les troupes d'Abd-el-Kader capable de le faire, c'est un cadeau inutile. (*Le Toulonnais*.)

NOUVELLES DES ESCADRES DE LA MÉDITERRANÉE.

La division du Levant, commandée par M. le contre-amiral Gallois, étant dissoute, le vaisseau le *Jupiter*, qui en faisait partie,

pour la fortune, il la portait aussi dans les plaisirs. Il y avait à cette époque dans les chœurs de l'Opéra une jeune danseuse au corps frêle et à la jambe vigoureuse, dont le coude-pied avait une élasticité remarquable et la figure un charme parfaitement apprécié à l'Opéra. Mlle Amanda n'en languissait pas moins, confondue dans la troupe légère et dansante qui anime le théâtre et fait valoir les premiers sujets, se plaignant de la cabale qui la retenait dans les derniers rangs, et attendant, pour éclipser ses rivales, la justice toujours tardive des directeurs ou le bon vouloir d'un protecteur en crédit. C'était un talent méconnu, une danseuse incomprise; mais la position d'une jolie femme n'est précaire à l'Opéra que quand elle le veut, et Mlle Amanda s'était arrangée de façon à attendre sans impatience le gros appointement d'un premier sujet. Elle avait un joli appartement dans la Chaussée-d'Antin, et un équipage qui n'était point payé par la caisse de l'Opéra; sa calèche jaune, traînée par deux chevaux fringants, faisait le désespoir de ses camarades moins heureuses et surtout moins jolies qu'elle. M. de St-Marcel ne fut pas des derniers à remarquer cette beauté légère dont son banquier lui eût défendu l'approche, si un jeune homme réglait sa conduite sur le montant de ses revenus, et il entreprit le siège de cette forteresse mal gardée. Ce furent des petits soins, d'abord discrets, puis assidus; vint ensuite l'hommage significatif d'un bouquet, le plus joli, le plus frais possible. L'Opéra, qu'on accuse, injustement sans doute, d'avoir quelque rapport avec un harem oriental, a du moins cette ressemblance avec le sérail du grand-seigneur que les fleurs y ont aussi un langage; un bouquet parle à l'Opéra: un souci fait un reproche, un *vergiss nicht mein* implore, une rose remercie.

M. de Saint-Marcel n'avait point encore donné de rose, mais sans avoir dit un mot, au troisième bouquet, il avait fait sa déclaration. Mlle Amanda comprit parfaitement M. de Saint-Marcel, et tout en étant fière de sa conquête, tout en admirant avec une sympathie particulière la bonne mine et l'élégance parfaite du jeune homme, elle jugea, douée qu'elle était du sens profond qui caractérise une figurante de l'Opéra, qu'il ne fallait pas com-

a quitté Smyrne le 5 novembre pour rentrer à Toulon; le vaisseau le *Trilon*, portant pavillon amiral, est parti de Smyrne le 9 avec la même destination. Il n'est resté devant ce dernier port que le brick le *Bougainville*, et la goëlette la *Mésange* y était attendue. L'escadre de la Méditerranée commandée par le contre-amiral Lalonde, et composée des vaisseaux *l'Iéna*, le *Santi-Petri* et l'*Hercule*, de la corvette la *Favorite* et du brick le *Palinure*, doit partir de Tunis pour le Levant vers la fin du mois.

La flotte ottomane, composée de 19 voiles, était dans le canal des Dardanelles le 8; quatre bâtiments turcs étaient même déjà entrés à Constantinople. Ainsi, cette flotte qui devait aller à Tripoli, qui menaçait Tunis, qui devait faire une démonstration devant Alexandrie, n'a visité que Smyrne et Ourlac.

L'escadre anglaise s'est divisée en deux fractions: l'une, commandée par l'amiral Stophord et composée des vaisseaux la *Princesse Charlotte*, le *Vanguard*, le *Minden* et l'*Asia*, est entrée à Malte où elle passera l'hiver; l'autre, commandée par un contre-amiral et composée des vaisseaux le *Rodneh*, le *Talavera* et le *Pembroke*, était encore à Tenedos le 8 novembre, et entrera probablement dans le Levant. Le *Bellerophon* était allé reprendre sa station devant Athènes.

La division autrichienne commandée par le commodore Baudiera, et composée de la frégate la *Médée*, de la corvette l'*Adria* et d'un brick, croise dans l'Archipel avec deux bâtiments hollandais.

La flotte égyptienne désarme en partie; la plupart des bâtiments resteront en commission de rade, afin de pouvoir reprendre la mer en quelques jours, si cela devenait nécessaire.

La flotte ottomane fait ses préparatifs de départ; les bâtiments anglais qui sont encore à Vourla l'accompagneront peut-être, mais on ne sait pas si elle se rend directement à Constantinople. S. A. le capitain-pacha se trouve depuis trois jours à Smyrne avec son bateau à vapeur.

TOULON. — Le bateau à vapeur le *Fullon*, commandé par M. Poudra, lieutenant de vaisseau, a appareillé et pris le large le 20, faisant route dans l'est.

Le bateau à vapeur le *Ramier*, commandé par M. Fournier, lieutenant de vaisseau, a mouillé en petite rade le 21, venant des îles d'Hyères, d'où il est parti le même jour, ayant à bord le général Sébastiani.

La corvette de charge l'*Agate* est entrée dans le port aujourd'hui.

BREST, le 16 novembre. — La gabare la *Recherche*, commandée par M. Fabre, lieutenant de vaisseau, a pris ce matin des troupes pour la Martinique. On dit que ce bâtiment part aujourd'hui.

La corvette la *Bonite* va mettre en rade; elle partira pour Buenos-Ayres dans le courant de la semaine prochaine.

L'*Adour*, la *Girafe* et la *Lionne* sont encore dans le port. Ces trois bâtiments ont des destinations pour les colonies.

On attend toujours, d'un instant à l'autre, la frégate la *Didon* et la corvette la *Bergère*.

Si les bruits qui circulent sont exacts, il serait envoyé prochainement à Montevideo, à leur demande, une vingtaine d'ouvriers du port.

Par ordonnance du roi, en date du 21 novembre, ont été nommés :

Substitut du procureur-général près la cour royale de Lyon, M. Demiau-Cronzilhac, procureur du roi près le tribunal de Montbrison, en remplacement de M. Laborie, appelé à d'autres fonctions;

Vice-président du tribunal de première instance de Lille (Nord), M. Dufresne, juge d'instruction au même tribunal, en remplacement de M. Fievet de Chaumont, décédé;

Juge d'instruction au tribunal de première instance de Lille (Nord), M. Laingeville, procureur du roi près le tribunal de première instance d'Hazebrouck, en remplacement de M. Dufresne, appelé à d'autres fonctions;

Juge-suppléant au tribunal de première instance de Trévoux (Ain), M. Dupuy, ancien substitut près le tribunal de Lyon, avocat à Trévoux, en remplacement de M. Dupont, appelé à d'autres fonctions;

Juge de paix du canton de La Voultte, arrondissement de Privas (Ardèche), M. Fabien-Apollinaire Molière-du-Bourg, propriétaire, licencié en droit, en remplacement de M. Fuzier, décédé;

Juge de paix du canton de Sederon, arrondissement de Nyons (Drôme), M. Jean-François-Alexis Monnier, ancien greffier de justice de paix, en remplacement de M. Reynaud-Lacroze, démissionnaire;

Suppléant du juge de paix du canton est de Quesnoy, arrondissement d'Avesnes (Nord), M. Barthélemy-Aimé Brabant, en remplacement de M. Duchâteau, démissionnaire;

Suppléant du juge de paix du canton de Châteauneuf, arrondissement de St-Amand (Cher), M. Jean Séjournet-Coupé, propriétaire, en remplacement de M. Joseph Séjournet, décédé;

promettre son avenir pour l'amour étourdi du jeune Toulousain, ni se brouiller avec la diplomatie pour un beau garçon qui n'était ni colonel ni conseiller d'état. Cependant M. de Saint-Marcel avait quelque chose de si engageant dans sa personne, et ses yeux surtout étaient si persuasifs, que le refus conseillé par la prudence expirait sur les lèvres de la danseuse. A l'Opéra, comme dans tous les lieux où se rassemble beaucoup de monde, pour qu'une intrigue soit secrète il faut qu'elle soit rapide et qu'il n'y ait que quelques jours de sa naissance à son dénouement; sans cela la médisance s'en empare, et un fait est encore à venir, qu'il a déjà passé à l'état de chronique. Convaincue de cette vérité, Mlle Amanda s'expliqua franchement avec M. de Saint-Marcel.

— Avez-vous, lui demanda-t-elle, une maison de campagne? — A Toulouse, ma chère Amanda, et je viens d'envoyer à mon notaire l'ordre de la vendre.

— Moi, reprit-elle en le regardant fixement, j'ai loué une maison de campagne à Fontenay-aux-Roses, etc...

— Si ne s'agit que d'une maison louée, dit M. de Saint-Marcel, j'ai à Châtillon un pavillon charmant.

— A Châtillon? reprit la danseuse dont le front se colora d'une rougeur de bon augure, un pavillon isolé? à deux pas du chemin? devant lequel je passe tous les soirs après l'opéra?

— Précisément.

— Eh bien! monsieur, voulez-vous m'y donner à souper demain?

On juge de la joie de Saint-Marcel. Tout fut arrangé de manière à conserver intacte la réputation de Mlle Amanda. Elle devait partir à onze heures de Paris, après le spectacle; sa calèche jaune, emportée par ses deux aînés, arriverait un peu avant minuit à Châtillon, et là un embarras habilement préparé arrêterait le léger équipage. Dans le choc, une roue de la calèche se romprait, et force serait de ne pas aller plus loin; le cocher d'Amanda serait rossé et enfermé dans l'écurie s'il faisait le muîin, choyé et enivré à l'office s'il prenait son mal en

Suppléant du juge de paix du canton du Châtelet, même arrondissement, M. Louis-Auguste Bergeron, notaire, en remplacement de M. Devaux, démissionnaire;

Suppléant du juge de paix du canton de Lezoux, arrondissement de Thiers (Puy-de-Dôme), M. François-Marie-Louis Marc, propriétaire, en remplacement de M. Constantias, démissionnaire.

On lit dans le *Messageur* du 25 :

Notre affaire avec M. Gisquet a été appelée hier devant la cour d'assises. Nous avons dit par suite de quel oubli il nous était interdit de faire dès à présent la preuve des faits. Comme nous l'avions annoncé, nous nous sommes laissés juger par défaut.

Nous devons signaler une contradiction singulière entre les quelques paroles prononcées par M. Parquin, avocat de M. Gisquet, et les conclusions qu'il a lues, au nom de son client, contre le *Messageur*. M. Parquin, dans sa courte plaidoirie, a voulu voir de la déloyauté dans le refus fait par notre gérant de produire des pièces justificatives devant M. le juge d'instruction. Ici, M. Parquin parlait pour ainsi dire en son nom. Puis, dans ses conclusions, parlant plus particulièrement au nom de M. Gisquet, M. Parquin a bien voulu témoigner quelque estime pour le caractère et la gravité des personnes qui dirigent le *Messageur*; il a bien voulu les absoudre de tout soupçon d'intention méchante ou d'animosité personnelle contre l'ex-préfet de police; ce qui l'a conduit à faire une demande très-moderée assurément, vu l'importance du grief pour lequel il nous traduit en justice, à savoir, la condamnation aux dépens pour tous dommages-intérêts.

Cette bénignité de notre adversaire tient, comme on voit, d'abord à ce qu'il ne nous suppose aucune malveillance contre sa personne: en cela, il a raison; et en second lieu, à ce qu'il se persuade que l'ayant attaqué sur de trop légers indices, nous ne sommes, après tout, coupables que de légèreté et d'imprudence. En cela, notre adversaire se trompe. Nous savions la gravité de l'accusation, nous savions que notre devoir était de ne la porter qu'autant qu'elle serait appuyée sur des pièces à conviction. C'est en connaissance de cause que nous avons agi, et nous le prouverons.

Cependant, quand la partie intéressée se contentait d'une si faible condamnation, M. l'avocat-général a insisté pour qu'elle fût proportionnée au délit, car à ses yeux il y avait délit du moment qu'il n'y avait pas preuve faite de l'accusation. Rien de plus juste, et nous comprenons le sentiment qui a inspiré M. Plougoulm.

Il est assez étrange cependant que la partie civile demande peu, et que la partie publique tienne à lui accorder beaucoup. Il est assez étrange que la partie civile convienne volontiers que nous aurions peut-être bien pu, à la rigueur, produire quelque pièce, et que la partie publique persiste à soutenir que nous ne devons pas avoir de pièce à produire. A cet égard, la partie civile était apparemment en position d'être mieux renseignée que le parquet. Au reste, peu nous importe la condamnation: petite ou grande, forte ou faible, nous l'aurions toujours relevée. Il y va pour nous d'une question d'honneur. Aussitôt que le jugement par défaut nous sera signifié, nous ferons opposition. Nous aurons soin de nous mettre en mesure sur la notification des pièces, et nous hâterons, autant que possible, le débat contradictoire.

L'administration vient de publier le tableau du commerce de la France avec les puissances étrangères et avec les colonies, pendant l'année 1837. En voici les principaux résultats :

Le mouvement commercial de 1838 s'était élevé à 1,867,000 fr. La somme des importations et des exportations réunies, en 1837, n'est que de 1,566,000 fr. Ainsi la crise commerciale a provoqué une diminution de 301,000 fr. ou de 16 0/0, tant sur les quantités produites que sur les quantités consommées. Le commerce spécial à la France a été de 1,083,000 fr.; ce mouvement, comparé à celui de l'année précédente, présente une diminution de 9 0/0. Ce fait prouve que les nations voisines, qui empruntent notre territoire dans les relations de leur commerce extérieur, ont souffert bien plus que nous de la perturbation qui est survenue dans le monde commercial.

Envisagé sous le rapport du mode de transport des marchandises, l'ensemble du mouvement commercial de 1837 s'est partagé inégalement entre le commerce de terre et le commerce de mer; la proportion a été de 32 centièmes pour le premier et de 68 centièmes pour le second. La voie de mer est la plus économique; elle doit être préférée dans toutes les relations où elle se trouve en concurrence avec la voie de terre; mais il faut ajouter que les tendances de notre commerce sont lointaines, et que nous avons nos rapports les plus lucratifs avec les pays situés par-delà les mers.

Nos importations ont diminué du côté de la Suisse, de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Egypte et de l'Italie. Les Etats-Unis, au contraire, ainsi que l'Angleterre et la Sardaigne, ont importé en France une grande quantité de marchandises, comme pour

patience.

Avec quelle impatience M. de Saint-Marcel attendit l'heure du berger! Il ne trompa la longueur du temps qu'en préparant minutieusement tous les détails de ce guet-apens convenu: c'étaient des pierres qu'il préparait pour les jeter sur le chemin, une charrette qu'il attelait pour la pousser en travers de l'équipage, son valet de chambre qu'il affublait d'un habit de charretier et auquel il apprenait son rôle; puis les apprêts du souper, le vin d'Aï qu'il faisait plonger dans la glace, et le moka dont la fève aromatique devait éloigner le sommeil des beaux yeux d'Amanda. Cependant la nuit qu'il implorait arrivait enfin; debout devant une des fenêtres du pavillon, il voyait déjà le ciel s'obscurcir et les étoiles briller. Encore quelques heures, et il entendrait le galop des chevaux, et il verrait poindre sur la route les deux lanternes de la calèche, signaux d'amour et de plaisir! Tout d'un coup un petit vent d'orage s'éleva. Les feuilles des arbres fouettées contre leurs branches firent entendre un léger sifflement, l'air devint épais et brûlant, et bientôt une pluie abondante couvrit le chemin et la campagne entière. M. de Saint-Marcel tira sa montre.

— Bon! dit-il, onze heures et demie! Elle est partie, elle va arriver!

Effectivement, quelques moments après, il crut apercevoir au loin deux petites lueurs qui parfois disparaissaient, parfois scintillaient dans l'obscurité comme deux astres errants, comme deux étoiles voyageuses.

— Vite, Languedoc, dit-il à son valet de chambre, envoie Pierre sur le chemin, et si la voiture qui s'avance est une calèche jaune, qu'il siffle comme nous en sommes convenus.

Le petit Pierre, groom en sabots, partit en courant, et bientôt après il fit entendre le sifflement aigu, signal de bonheur pour l'impatient Saint-Marcel. Aussitôt la charrette fut poussée au milieu du chemin; un monceau de pierres s'éleva au milieu d'une flaque d'eau, et Saint-Marcel, en arrêt derrière une haie vive, attendit sa proie. La voiture arrivait aussi rapidement que

verser chez nous le trop plein de leurs marchés. Nous avons tiré notamment de l'Angleterre des marchandises qui représentent une somme de 75,000,000 fr.; cette proportion est supérieure de 37 0/0 à celle de l'année 1836.

Par une conséquence directe de ce fait, nos exportations aux Etats-Unis et en Angleterre, dans les deux pays qui étaient le siège de la crise, ont dû décroître en même temps. La différence pour les Etats-Unis seulement est de 64 0/0.

Dans les importations, la diminution a porté principalement sur les produits naturels. Dans les exportations, le mouvement des objets manufacturés a fléchi de 21 0/0, et celui des produits naturels de 11 0/0.

Le transit a porté sur un ensemble de 146 millions; il a offert, comparativement à 1836, une diminution de 29 0/0. La différence dans le mouvement des entrepôts n'est que de 4 0/0 au désavantage de 1836.

Le commerce par mer, qui a été, sous le rapport des valeurs, inférieur à celui de 1836, a présenté, au contraire, de l'accroissement sous le rapport de la navigation. Les navires tant français qu'étrangers entrés dans nos ports en 1837, jaugeaient 2,449,753 tonneaux, résultat supérieur de 3 0/0 à celui de 1836.

On nous a communiqué deux tableaux généraux des écoles primaires des départements de la Drôme et de l'Ardèche, classées suivant les avantages que chacune d'elles présente à l'instituteur qui la dirige. Elles sont, en général, divisées en quatre ou cinq catégories représentant le traitement excédant le minimum de 200 fr., et le traitement éventuel provenant des rétributions mensuelles. Dans la plupart des communes, le total du traitement ne dépasse guère 400 francs. Quelques-unes des catégories manquent complètement dans certains arrondissements, comme celui de Die, c'est-à-dire que, sur plusieurs points, l'instruction primaire est encore dépourvue de ressources. De l'examen de ces tableaux il résulte que la Drôme compte 74 communes qui n'ont point d'instituteurs, et l'Ardèche 114. A quelques honorables exceptions près que nous aurons occasion de signaler, ce sont deux tableaux assez tristes et qui font vivement sentir l'urgence d'une amélioration dans le sort des instituteurs communaux. Il n'est guère possible, en effet, qu'un tel état de choses dure long-temps.

(Courrier de la Drôme.)

Paris, 25 novembre 1838.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

On sait que c'est un usage reçu depuis quelques années dans les ministères, d'accabler les députés, dès les premiers moments de chaque session, d'une multitude de projets de loi dont la présentation se succède rapidement, quoique l'on sache bien qu'il est impossible d'examiner à fond un si grand nombre de questions diverses. Il en résulte que les députés, étourdis par ce déluge de questions, perdent un temps infini à les examiner toutes, et lorsque les commissions ont terminé leur travail, la chambre est sur le point de se séparer.

Il serait à désirer que le ministère réglât d'une manière plus rationnelle la présentation de ses projets de loi. Mais il paraît qu'au contraire il se propose à suivre l'exemple des sessions précédentes. Chaque ministre a dans ses cartons une ample provision de projets que l'on doit présenter dans le courant de janvier, et dont la plupart ne seront probablement pas discutés.

— Les colonnes de tous les journaux suffisent à peine en ce moment à la polémique qui s'est élevée par suite de la brochure de M. Duvergier de Hauranne, et des avances que le parti doctrinaire a faites à l'opposition pour renverser le ministère au moyen d'une coalition. La plupart des journaux de l'opposition ont accepté la ligue, mais il y en a encore plusieurs qui y mettent des conditions, et un seul s'y refuse entièrement. Le *Temps*, qui représente l'opinion de M. Dupin, cherche à dissuader de cette coalition, et le *Courrier* veut qu'on ne l'accepte qu'à condition que les doctrinaires n'entreraient pas dans le futur ministère et qu'ils consentiraient à la réforme électorale.

Les députés commencent à arriver à Paris, et ils ne tarderont pas sans doute à se réunir pour prendre une décision sur les propositions de M. Duvergier de Hauranne. Nous ne craignons pas de le dire, le ministère sera perdu du moment où les diverses nuances de l'opposition se réuniront contre lui.

— Nous ne croyons pas beaucoup à une guerre produite par l'état des affaires hollando-belges, et nous avons peine à croire aussi que le cabinet de Londres ait déserté la cause de la Belgique pour se mettre avec la Hollande et les puis-

le permettaient l'obscurité et le mauvais état des chemins; mais tout d'un coup les chevaux s'arrêtèrent en se heurtant contre l'obstacle préparé. Languedoc monta sur la roue de devant, d'un coup de poing il jeta le cocher dans la boue, tandis que M. de Saint-Marcel, armé d'un pieu ferré, brisa deux rayons de la roue de derrière et fit éclater une jante qui sortit de son cercle de fer. Il se précipita aussitôt après sur la portière, l'ouvrit et prit dans ses bras une femme effrayée, qu'il transporta en courant jusque dans son pavillon.

— Vive l'orage, mon enfant! lui dit-il en la déposant sur un sofa; voilà ce qu'il nous fallait!

— Monsieur, monsieur, lui dit une voix inconnue, voici mon collier, voilà ma montre, ne me faites point de mal.

Dans ce moment, Languedoc entra un flambeau à la main, il alluma les girandoles placées sur une table toute servie, et des flots de lumière éclairèrent l'appartement. M. de Saint-Marcel regarda cette femme muette de terreur sur son ottomane, ce n'était point Amanda.

— Ah! madame, lui dit-il, que d'excuses j'ai à vous faire! Veuillez croire qu'il y a ici la méprise la plus singulière et la plus complète. Comment pourrai-je réparer une erreur pareille!

La jeune femme, un peu rassurée par ces paroles et par le luxe moitié gastronomique moitié élégant qu'elle voyait dans le salon de M. de Saint-Marcel, commença à ne plus craindre pour sa vie, et reprit un peu de courage; soit ruse adroite, soit ignorance de ce qui venait de se passer :

— Monsieur, dit-elle, ma voiture vient d'éprouver un accident grave, vous m'avez évité une chute dangereuse, je vous remercie; mais il va m'être permis sans doute de poursuivre mon chemin, et de me rendre chez moi.

— Sans doute, madame, et je m'offre à être votre chevalier, si vous daignez accepter mon bras.

Tout en parlant ainsi, Saint-Marcel regardait cette femme qu'une inéprise amenait chez lui, à cette heure, dans ce lieu isolé, et au plus fort d'une tempête dont les éclats redoublaient

ances du Nord. Cependant, en Belgique, on paraît vouloir prendre quelques mesures pour se mettre en état de défense. Ainsi, le ministre de la guerre de Belgique a envoyé une circulaire à tous les fournisseurs de l'armée, afin qu'ils tiennent prêts, dans le plus bref délai, certains approvisionnements nécessaires; par exemple, 163 relais de six chevaux chacun sont commandés pour les transports; 114 harnais de chevaux de sous-officiers doivent être immédiatement confectionnés. Les entrepreneurs des vivres et fourrages sont invités à tenir les dépôts au complet. Quelques lettres de Hollande annoncent, d'un autre côté, que l'on y fait de grands préparatifs de guerre.

SITUATION DU CANADA.

L'extrait suivant d'une correspondance reçue du Canada résume assez bien ce que l'on voudrait faire croire en Angleterre sur l'état du pays; malheureusement le bout de l'oreille perce un peu trop dans les dernières phrases; on voit trop évidemment dans quel intérêt on présente la situation comme compromise.

Les procédés hostiles dont lord Durham et sir John Colborne ont été informés par le gouvernement de l'Union se résument en une vaste conspiration ayant pour objet une invasion du Canada au commencement de l'hiver. Beaucoup de gens riches sont entrés dans ce complot. La nouvelle arrivée de Washington a été confirmée par des rapports venus de tous les points de la frontière. Sir John Colborne s'était rendu à Québec pour s'entendre avec lord Durham sur les mesures de précaution à prendre. Les vaisseaux de guerre qui se trouvaient dans le fleuve avaient été envoyés dans la Nouvelle-Écosse pour prendre à bord toutes les troupes disponibles dans cette colonie et dans le Nouveau-Brunswick. On pensait que sir J. Colborne appellerait immédiatement sous les armes les volontaires, et proclamerait la loi martiale au premier indice d'une disposition des esprits à troubler l'ordre public. Il avait averti plusieurs des officiers d'état-major surnuméraires, qui se proposaient de retourner en Angleterre, que l'on allait avoir besoin de leurs services. Il s'était rendu à Québec pour organiser et mettre sur le pied le plus respectable les forces dont il peut disposer. On attendait à Québec 50,000 fusils expédiés d'Angleterre.

Sir Georges Arthur s'était aussi rendu à Québec pour délibérer sur l'état des affaires avec lord Durham et sir John Colborne; il était retourné ensuite en toute hâte dans le haut Canada. On attribuait les mouvements hostiles sur la frontière à la désorganisation des affaires du Canada par suite des résolutions adoptées par le parlement britannique. Le parti britannique dans le bas Canada était en proie à une grande effervescence. On nous assure qu'il désespère de conserver la colonie, si des mesures vigoureuses ne sont prises immédiatement par le parlement. (Commerce.)

Faits Divers.

Hier, aux funérailles de M. le docteur Broussais, une sourde rumeur circulait sur les causes de sa mort. On disait que les médecins par les soins desquels s'était faite l'autopsie du cadavre n'avaient pas trouvé des causes suffisantes de mort dans les désordres produits par un cancer intestinal dont l'existence remontait à plusieurs années. Ce fait, rapproché de quelques circonstances que l'on disait avoir précédé la mort de M. Broussais, semblait de nature à faire soupçonner un empoisonnement.

Il paraît que ces soupçons ont pris un tel caractère de gravité, que dès hier l'autorité judiciaire a cru devoir intervenir, et M. Fleury, juge d'instruction, a été chargé d'informer. On assure qu'une apposition de scellés et une visite domiciliaire ont eu lieu, et qu'hier un commissaire de police avait reçu l'ordre de faire procéder à une nouvelle autopsie, mais que, cet ordre étant parvenu au moment où les cérémonies funéraires allaient commencer, le commissaire de police a dû s'abstenir; il paraît même qu'une exhumation ne sera pas ordonnée, les matières contenues dans l'estomac et les intestins ayant été recueillies lors de la première autopsie. L'analyse de ces matières a été confiée à MM. Orfila, Devergie et Lesueur.

On comprend la réserve qui nous est imposée en pareille circonstance, et nous devons nous borner à constater l'intervention de l'autorité judiciaire.

Variétés.

SEANCE D'OUVERTURE DE LA FACULTÉ DES LETTRES.

Lorsqu'une société brillante et nombreuse de littérateurs et d'artistes s'est réunie lundi dans la salle de la Bourse, elle s'est demandé avec inquiétude quelle pensée mauvaise avait présidé au choix de ce local pour l'installation d'une faculté des lettres. Pour le moment, tout ici respire encore le négoce et l'agiotage; les échos de cette salle se répètent par habitude les prix des huiles et les fluctuations des 5 0/0. Tout autour de vous, les noms dorés des courtiers et agents de change s'encadrent au-dessus de l'assemblée et laissent tomber un regard de mépris sur le public qui n'est point le leur. Qu'a-t-on donc voulu faire? Vient-on ici, dans le temple même de la spéculation,

de moments en moments. C'était une femme de vingt-cinq ans environ, dont les cheveux noirs encadraient une figure blanche et un peu pâle, dont les traits piquants avaient un charme qui manquait quelquefois aux beautés régulières; ses yeux vifs encore, un peu effarouchés, avaient un éclat merveilleux, et leurs regards perçants, attachés sur M. de Saint-Marcel, l'embarrassaient et le forcèrent à baisser la tête. Elle se leva, et le séducteur de la danseuse put voir une taille élégante, et dans la démarche de cette personne inconnue quelque chose de si gracieux et de si distingué en même temps, qu'il ne fit plus qu'un vœu, celui de ne point voir arriver Amanda.

— Monsieur, veuillez sonner, je vous prie, dit cette dame, en indiquant de la main le ruban vert qui pendait auprès de la cheminée.

Saint-Marcel obéit, et quelques moments après Languedoc entra les habits encore couverts de boue.

— Faites entrer mon cocher.

— Madame, répondit Languedoc, votre cocher est sur mon lit; il a le pied foulé, et quand monsieur a sonné, j'étais auprès de ce pauvre homme, et j'entourais de compresses la partie malade.

M. Languedoc, après la bataille, avait recueilli les blessés. La dame fit un petit geste d'impatience.

— Vous permettrez, dit-elle à Saint-Marcel, que votre domestique me conduise jusqu'à Fontenay?

Ce fut Languedoc qui répondit :

— Madame, la roue de votre calèche est brisée; il est impossible qu'elle marche; vos deux chevaux boitent, etc...

Un coup de tonnerre ébranla le pavillon et interrompit Languedoc; l'orage redoublait, et, par un temps pareil, on ne pouvait aventurer sur le chemin ni bêtes ni gens. La dame se jeta sur l'ottomane.

— Au moins, dit-elle, faites appeler une femme, une servante qui demeure auprès de moi.

Il n'y avait autour de M. de Saint-Marcel que des hommes : le paysan qui cultivait le petit jardin attenant au pavillon n'était

tramer une conspiration lyonnaise contre l'influence exclusive du commerce? veut-on que la littérature envahisse la Bourse? espère-t-on éclairer à la fin les capitalistes de notre ville et préparer une grande réforme? Peut-être la pensée est-elle venue d'oser toutes ces choses, et je ne saurais la blâmer, puisqu'elle est le signe d'un héroïque courage; mais je crains que les forces ne trahissent le désir. Fuyez cette atmosphère commerciale, attendez que le négoce se familiarise peu à peu avec vous, et n'allez pas de prime-abord l'arracher de son siège pour trôner à sa place, car malgré vous le trafic restera; il se rira de vous; il préférera son positif à votre idéale rêverie.

En cette salle, le trafic a tué l'art; il l'a relégué derrière les cadres de ses agioteurs, et bientôt il étouffera votre voix sous les cris de son jargon. D'ailleurs, sachez-le bien, il semble que de cette voûte, qui conduit à la bourse, rien ne peut sortir qui n'ait une physiologie marchande. Vos sciences et votre littérature seraient bientôt regardées comme marchandes, et déjà voyez quelle peut être l'influence du local que vous avez choisi. A la fin de la séance nous avons entendu un personnage notable laisser tomber, dans l'intimité d'une conversation, cette phrase bizarre pour la forme et plus encore répréhensible pour le fond : « Tout de même, c'est bien cher 40,000 fr. pour ça. » Je demande pardon d'avoir ramassé cette boutade; mais il est des mots qui trahissent toute la largesse d'une époque de parcimonie et de calcul. Ces mots, on les recueille au passage pour commenter l'intention des faits, et révéler à certaines institutions toute la valeur qu'on leur attribue.

Oui, Monsieur, 40,000 f. coûtent fort cher à ceux qui paient; mais ils ne sont rien pour le pouvoir qui reçoit avec la mission de donner. Lyon compte chaque année des millions au trésor, et le trésor ne lui accorde que pour une somme de quelques milliers de francs les avantages qu'il réclame. Vous trouvez que notre faculté de lettres coûte déjà bien cher; que serait-ce donc si l'on nous la donnait plus complète, comme nous avons le droit de la demander? que répondriez-vous donc si je vous disais que vos facultés de sciences, de théologie et de lettres ne peuvent nous suffire? Le pouvoir a concédé quelque chose. Eh bien! il faudra qu'il nous concède encore, et toujours, jusqu'à ce que la centralisation de tous les foyers de l'intelligence dans la capitale ne soit plus aussi choquante. L'étude des arts, des sciences et des belles-lettres ne peut plus satisfaire l'action dévorante du moment; la province veut suivre et précipiter peut-être le mouvement de l'esprit dans les voies nouvelles qui s'ouvrent aux sociétés; elle veut s'abaisser quelquefois des hauteurs de la contemplation pour venir à l'étude du monde réel; elle reconnaît toute la poésie des rêveries de l'âme; mais faisant partie du monde qui agit, elle veut agir avec lui, connaître son état, les lois de son organisme et les moyens de la perfectionner; c'est pour cela qu'elle réclame encore une faculté de droit, une faculté de médecine et diverses chaires de droit commercial, de droit politique et d'économie politique; elle veut tous ces enseignements libres et placés en dehors de la surveillance des autorités, parce qu'alors seulement ils seront progressifs.

Donc nous sommes bien loin d'avoir obtenu ce que nous attendons; mais enfin, à défaut de l'avenir, nous avons le présent; faisons trêve à nos réflexions, et voyons ce qui nous arrive.

Entre deux rangs pressés de spectateurs défile le cortège noir, amarante et orange des docteurs de l'université, de la faculté des lettres, de la faculté des sciences et de celle de théologie, puis M. le préfet et M. le maire, puis les membres du conseil-général, puis ceux du conseil municipal, et les délégués de l'académie et de la société littéraire; le tout précédé d'un huis-sier, porteur de massue, suivant l'usage antique et solennel. La présence d'un assommoir placé à la tête de ce cortège pourrait faire naître plus d'une observation, mais, grâce à la gravité du sujet, j'en dispenserai mes lecteurs. Toutefois, n'est-il pas évident que tout cet étalage d'ornementation appartient à une autre époque, et n'a plus de sens dans la nôtre? Un semblable appareil devrait être relégué dans le rang des vieilleries dont on se débarrassera tôt ou tard.

Mais venons à ce qui composait la partie littéraire de cette solennité. Toujours d'après la coutume de ces séances, dont la raideur est tout académique, trois improvisations péniblement pensées, frisées et musquées ont été lues dans l'ordre voulu.

Le sténographe du *Censeur* a recueilli ces trois discours; mais comme les dimensions de cette feuille ne pourraient contenir ces élucubrations, force nous est bien de les supprimer.

Le premier discours a été prononcé par le recteur de l'université. Un mot d'abord : il est permis de professer une très-profonde estime pour la personne de M. le recteur; mais, en vérité, cette estime ne saurait sauver de la critique le corps qu'il représente. Depuis bien des siècles, l'université reste stationnaire, et cependant elle use et abuse de son titre pour vouloir de nos jours diriger tout ce qui tient à l'intelligence française. Cette intelligence pourtant l'a dépassée, et l'université devrait enfin se décider à laisser passer libre une puissance qu'elle ne peut plus retenir.

pas marié. Cependant, après que la honte qu'éprouve toujours un homme surpris en flagrant délit de bonne fortune fut surmontée, le jeune homme reprit un peu de courage, et, sans pallier sa faute, il avoua tout.

— Tout le mal, madame, c'est-à-dire tout mon bonheur, vient de ce que vous avez une calèche jaunie.

— De façon, monsieur, que les précautions prises pour conserver la réputation d'une danseuse vont compromettre la mienne.

— Madame...

— Sans doute vos gens vous ont aidé dans votre entreprise; ils en savent le but; ils ne connaissent pas Mlle Amanda, et me prennent pour elle.

Le jeune Toulousain protesta de son respect; il parla de son repentir, et mit tout sur le compte d'une fatalité qu'il n'avait ni la force ni la volonté d'accuser, disait-il.

— Pourvu que cette demoiselle Amanda arrive enfin! s'écria la dame, moins effrayée de la compagnie de la danseuse que du tête-à-tête où elle se trouvait.

Saint-Marcel tira sa montre, il était une heure du matin, et il ne put retenir un sourire de satisfaction. La danseuse ne viendrait pas. Cependant il avait grand-faim; la dame, qui n'avait pas pu rejoindre son souper, était comme lui; le homard écarlate, le pâté de Strasbourg, la truite genevoise et la truffe périgourdine se trouvaient à leur portée; un bouchon s'élança d'une bouteille de champagne, et après avoir frappé le plancher vint tomber à leurs pieds. Ils se mirent à table.

— Quel dommage, pensait la dame, en arrêtant ses beaux yeux dans le fond de son verre, qu'un jeune homme aussi aimable, aussi bien né que celui-là se perde avec des danseuses!

C'était une conversion à faire, une mauvaise passion qu'il fallait arracher du cœur de cet honnête homme, pour le rendre à la société et à sa famille. De son côté, M. de Saint-Marcel ne s'épargnait pas, il s'accusait de la meilleure foi du monde, et promettait de ne plus pécher, pour peu qu'on voulait prendre quelque intérêt à sa bonne conduite à venir. A l'issue du souper

Que l'université se désiste de son monopole, de son droit d'inspection, et nous lui pardonnerons d'engraisser son inutilité avec l'or du budget; de grâce, qu'elle cesse d'entraver ce qu'elle ne peut suivre, qu'elle ne soit plus nuisible, ou nous devons lui rappeler, avec l'abbé de La Mennais, que les absolutismes, en tombant, l'ont entraînée dans leur ruine. Mais à la séance dont je parle, tout s'est conformé aux us et coutumes de la vieille France, et pour ne point troubler cette tranquille harmonie de l'ensemble, M. le recteur n'a ouvert la bouche que pour adresser des éloges. Il y a eu des éloges pour tout le monde : éloges pour l'université, éloges pour le gouvernement, éloges pour les facultés, éloges pour l'industrie et le commerce, éloges pour l'assemblée qui ne se doutait guère d'en mériter par sa seule patience, éloges enfin pour Lyon qui, à force de se l'entendre répéter sur tous les tons, finit par savoir qu'elle est la seconde ville de la France. Cette oraison a été saluée par les bruyantes volées d'une sonnerie funèbre que le clocher de Saint-Pierre lançait contre les vitres de la salle. Ce glas de la mort avait-il été commandé tout exprès pour l'université?

J'ai dit tout le discours de M. le recteur, passons à celui de M. le maire; mais non, car je serais forcé de me répéter encore. Il suffira de savoir qu'à défaut de nouveauté dans le fond du discours, M. le maire en a mis dans la forme. Nous devons lui savoir gré de sa coquette recherche de style.

J'arrive au discours principal, celui de M. Reynaud, doyen de la faculté des lettres. Ce discours, tourmenté dans l'expression et trop long pour une séance d'ouverture, était encore excessivement contrarié par une diction difficile, saccadée, monotone; mais du moins une idée s'y rencontrait, j'essaierai de la reproduire : « L'art et la littérature de notre époque sont tournés uniquement vers la description et la reproduction de la forme, l'âme ne les anime pas, le sentiment ne les vivifie point, l'expression y manque; nous devons tourner nos efforts vers le triomphe de l'esprit sur la matière. »

Cette pensée a été délayée dans de longues pages qui nous ont fait remonter à la création du monde, et descendre jusqu'à nos jours. Voyez cette phrase : « Un jour, il plut à Dieu de se peindre hors de lui, et alors il déploya le ciel, arrondit la terre, creusa la mer, forma le ciel avec ses espaces sans limites, les étoiles innombrables, l'astre du jour étincelant d'éclat et l'astre radieux de la nuit, la terre avec ses montagnes élançées, la mer avec ses profondeurs immenses et ses rives infranchissables. » Ou je me trompe fort, ou bien M. Reynaud est tombé ici dans l'excès du genre descriptif qu'il blâmait tout-à-l'heure.

Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que durant ce long discours l'âme que le doyen invoquait tout-à-l'heure n'est pas venue réchauffer les couleurs de ce tableau; quelquefois même la forme travaillée de la pensée n'a pas atteint le mérite du fini : on a voulu débrouiller le chaos, et l'on s'est perdu dans la confusion de ses éléments. L'arrangement des parties a paru souvent de la superfétation, du désordre et de la confusion. Je serais donc fort embarrassé pour dire après une première audition quelle école littéraire compte M. Reynaud sous ses drapeaux; je hasarderai toutefois cette pensée :

Le doyen de la faculté a dû grandir dans les idées froides de la littérature impériale (je parle de celle à laquelle M. de Châteaubriand n'a pas donné son nom). M. Reynaud, marchant depuis avec la réaction littéraire de la Restauration, et plus encore poussé par l'impulsion de l'école de 1830, a ressenti le vide de la littérature impériale; mais ce professeur a cru marcher seul et n'a pas assez compris qu'il suivait un mouvement. Il pense se trouver encore au milieu de l'Empire, et, plein de ses idées neuves, il déclare la guerre à l'école positive qui l'élève. Il y a donc dans M. Reynaud la fusion bien rare de deux hommes; l'un qui a conservé sa forme, l'autre qui a eu le bon esprit de réformer ses idées.

Cette fusion, comme vous le voyez, n'est point irréprochable, mais l'on eût pu craindre de voir dans un doyen toute l'intolérance littéraire du passé, et vraiment l'on est encore heureux de rencontrer un homme qui comprend et ménage la tendance de notre jeunesse à l'idéal de l'art. Si ses théories ne sont point neuves, du moins elles sont appropriées à l'intelligence du moment. Laissons donc à M. Reynaud la satisfaction de croire qu'il marche seul dans cette voie, mais marchons avec lui, et voyons ses développements d'une pensée qui nous est déjà familière. F. L.

Le Rédacteur en chef, Gérant responsable, F. RITTIEZ.

On lit dans le National :

« Les premiers froids donnant lieu à des rhumes opiniâtres et à des irritations de poitrine qui laissent souvent des traces profondes, nous croyons utile d'indiquer le Sirop et la Pâte pectorale de Nafé d'Arabie; leur efficacité contre ces affections a été constatée par nos plus grands médecins et par les chimistes de la Faculté de médecine de Paris qui les ont jugés supérieurs à tous les pectoraux connus. »

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURSY FILS, RUE POULAILLERIE, 19.

et aux derniers verres de champagne, lorsque Saint-Marcel eut versé dans la porcelaine dorée la liqueur de Moka qui conservait sa chaleur sur un réchaud à l'esprit de vin, il s'établit entre ces deux personnes une conversation morale si intime que l'orage s'éloigna et que les premiers rayons du jour chassèrent l'obscurité de la nuit sans qu'elles s'en aperçussent ni l'une ni l'autre.

— Ah! mon Dieu! s'écria la dame toute confuse, il est jour! Comment ferai-je pour rentrer chez moi?

M. de Saint-Marcel fit si bien en furetant dans tous les coins de son écurie qu'il y trouva un tilbury auquel il n'avait pas songé la veille, un cheval qu'apparemment il croyait à Paris, et discrètement, sans bruit, la dame fut reconduite à Fontenay avec le lever du soleil. En retournant chez lui, M. de Saint-Marcel reçut des mains du fidèle Languedoc un petit billet dans lequel Mlle Amanda s'excusait de son inexactitude; elle avait été retenue à Paris, malgré sa volonté, pour la confection d'une note diplomatique; elle indiquait un autre rendez-vous. Mais Saint-Marcel n'avait pas de temps à lui; il était très-affaire : il allait se marier. On disait en effet, dans le monde, que la belle et riche Mme de V... allait épouser M. de Saint-Marcel; c'était un mariage d'amour; ce qui surprenait, c'est que personne ne se doutait de cet attachement, et que la famille même de Mme de V... ignorait que la belle veuve connût un jeune homme qui jusque-là n'était pas reçu chez elle.

— Eh bien! dit le député de Toulouse à son heureux compatriote, vous allez faire un beau mariage : cinquante mille livres de rentes, une femme charmante... Tout vient à point à qui sait attendre.

— Le diable m'emporte, pensait Saint-Marcel, si j'ai attendu! Le mariage eut lieu; il fut célébré à St-Roch. Mme de Saint-Marcel fit raccommodeur sa calèche et la fit repindre... mais pas en jaune, de peur d'un nouveau quiproquo sur le chemin périlleux de Fontenay.

MARIE AYCARD.

(Courrier français.)

Feuille d'Annonces.

Nouvelles Publications.

LIBRAIRIE SCIENTIFIQUE ET MÉDICALE

De Ch. SAVY jeune,

QUAI DES CÉLESTINS, n° 49.

TRAITÉ DE GÉOLOGIE, ou exposé des connaissances actuelles sur la constitution physique et minérale du globe terrestre, contenant le développement de toutes les applications de ces connaissances, et mis en rapport avec l'introduction publiée en 1825 par M. d'Aubuisson de Voisin. — 3 vol in-8° br., avec planches. — Paris, 1836. — Prix : 24 fr.

TRAITÉ DES ESSAIS par la voie sèche, ou des propriétés de la composition, et de l'essai des substances métalliques et des combustibles, à l'usage des ingénieurs des mines, exploitants, directeurs d'usine ; par M. Berthier. — 2 vol in-8° br. — Paris, 1836. — Prix : 20 fr.

TRAITÉ D'ANALYSE CHIMIQUE, suivi de tables servant dans les analyses à calculer la quantité d'une substance d'après celle qui a été trouvée d'une autre substance, par Henri Rose; traduit de l'allemand sur la seconde édition, par A.-J.-L. Jourdan, membre de l'Académie royale de médecine. — 2 vol. in-8° br. — Paris, 1833. — Prix : 16 fr.

LÉGISLATION FRANÇAISE SUR LES MINES, minières, carrières, tourbières, salines, usines, établissements, ateliers, exploitations où se traite la matière minérale, tels que forges, hauts-fourneaux, lavoirs, etc.; comprenant sous une forme méthodique l'histoire de la législation ancienne, et les dispositions qui peuvent encore être utiles; un traité complet de la législation en vigueur, éclairée par la jurisprudence et les décisions administratives, les circulaires, avis du conseil d'état, arrêtés ministériels, etc.; indiquant toutes les formalités à remplir par les exploitants et les industriels dans leurs rapports nécessaires avec l'administration; par A. Richard, avocat, ancien sous-préfet. — Deux forts vol. in-8°, br. — Paris, 1838. — Prix : 15 fr.

INTRODUCTION A LA GÉOLOGIE, ou première partie des éléments d'histoire naturelle inorganique, contenant des notions d'astronomie, de météorologie, avec un atlas de 3 tableaux et de 17 planches; par J.-J. Domalpus d'Halloy. — 1 vol. in-8°. — Paris, 1835. — Prix : 14 fr.

ÉLÉMENTS DE GÉOLOGIE, ou seconde partie d'histoire naturelle inorganique; par J.-J. Domalpus d'Halloy. — 2e édition. — 1 fort vol. in-8° br. — Paris, 1836. — Prix : 9 fr.

ÉLÉMENTS DE MINÉRALOGIE appliqués aux sciences chimiques, contenant l'histoire naturelle et métallurgique des substances minérales, leurs applications à la pharmacie, à la médecine, à l'économie domestique, suivis d'un précis élémentaire de géognosie; par J. Girardin et H. Lecoq, pharmaciens internes des hôpitaux civils de Paris. — 2 vol. in-8° br. — Paris, 1837. — Prix : 14 fr.

NOUVEAUX ÉLÉMENTS DE MINÉRALOGIE, ou manuel du minéralogiste voyageur; par M. Brard, ingénieur civil, chevalier de la Légion d'Honneur. — 3e édition revue et corrigée. — 1 fort vol. in-8° br. — Paris, 1838. — Prix : 9 fr. (2047)

ANNONCES JUDICIAIRES.

Le vendredi trente novembre mil huit cent trente-huit, à dix heures du matin, sur la place Louis XVI, aux Brotteaux, commune de la Guillotière, il sera procédé à la vente aux enchères et au comptant d'objets mobiliers saisis, consistant en commodes, secrétaires, guéridons, pendule, glaces, chiffonniers, chaises, tables, batterie de cuisine et quantité d'autres objets. **GANDIL.** (1221)

ANNONCES DE MM. LES NOTAIRES.

ÉTUDE DE M^e COTTIN, NOTAIRE A LYON, PLACE DES TERREAUX, 9.
A VENDRE EN DÉTAIL ET PAR LOTS
qui seront formés au gré des acquéreurs.

Une propriété appelée les Gourettes, située à Vaise, place de l'Eglise et rue de Bellecour-les-Dames. Cette propriété est composée de plusieurs maisons et de terrains propres à recevoir des constructions.

La vente aura lieu le lundi trois décembre mil huit cent trente-huit et jours suivants.

S'adresser dans la propriété, et en l'étude de M^e Cottin, notaire, place des Terreaux, n° 9. (1728)

ANNONCES DIVERSES.

(1725) **DOMAINE DE DORIEUX A VENDRE.**

Cette propriété, située à trois lieues de Lyon, sur les communes de Châtillon-d'Azergues, Fleurieux et Lauzanne, est très-propre à former plusieurs jolies propriétés d'un revenu bien assuré. Deux routes royales en exécution vont traverser cette propriété, et la rendent susceptible d'un grand accroissement de valeur. Elle est en outre au confluent de l'Azergues et de la Turdine ou Brevennes, deux rivières qui ne tarissent jamais et qui permettent d'établir toute espèce d'usine avec belles chutes d'eau. Chaque acquéreur pourrait se constituer un domaine de 10,000 jusqu'à 100,000 fr. et plus, à son choix, et s'assortir en bâtiments, prés, vignes, terres à chanvre, terres à blé et beaux bois.

On peut arriver à la propriété en prenant deux fois par jour les voitures publiques qui partent de Lyon: le matin à huit heures, et à deux heures après midi.

On donnera toutes facilités pour le paiement, suivant les convenances. On pourra même s'acquitter par petites sommes payées chaque mois.

S'adresser, dans les bâtiments du domaine où a lieu la vente, à M. Baudrand.

(6172) **A VENDRE pour cause de maladie.** — Un fonds de cabaret, près la place des Terreaux, du prix de 1,500 fr. et 650 fr. de location.
S'adresser au bureau du journal.

(6171) On a trouvé un chien d'arrêt.
S'adresser, pour le réclamer, n° 27, rue Puits-Gaillot, au concierge.

RHUMES, TOUX, ASTHMES, CATARRHES.

Maux de gorge, enrouements, oppressions, épuisements, palpitations, et toutes les MALADIES DE POITRINE sont guéries radicalement par l'usage plus ou moins prolongé du SIROP DE STOECHAS D'ARABIE : la haute réputation dont il jouit le dispense de tout éloge. — Prix : 4 f. et 2 fr. le flacon, à la PHARMACIE PÉRENIN, RUE PALAIS-GRILLET, 23, A LYON.

On ne saurait trop recommander, pour entretenir les vésicatoires et les cautères d'une manière simple, propre, commode, sans douleur ni démangeaison, les taffetas, pois élastiques, serre-bras et autres bandages perfectionnés, compresses en papier lavé, à un centime, de Leperdriel, pharmacien breveté, faubourg Montmartre, 78, à Paris. Ce mode de pansement, adopté par les médecins les plus distingués, a valu à son auteur une mention honorable et une médaille d'honneur. — Un dépôt est établi dans une pharmacie de chaque ville de France et de l'étranger. — Voir nos numéros des 20 et 24 novembre. (730—3463)

(1044) **A VENDRE.** — Un fonds de pépiniériste et fleuriste, situé dans une position avantageuse, presque aux portes de Lyon. Cet établissement, qui jouit depuis longtemps d'une réputation méritée, est très-achalandé. Il renferme un grand assortiment en arbres et arbustes de pleine terre, en plantes d'ornement. Une serre, des baches, une vaste orangerie sont attenantes au bâtiment d'exploitation. La contenance des pépinières et jardins qui sont en pleine valeur est d'environ 3 hectares 88 arcs, soit 30 bichères lyonnaises.

On donnera toute facilité pour le paiement, et l'on prendra même des arrangements convenables pour l'achat du terrain, si on le désire.

S'adresser à M^e Berloty, notaire, place des Terreaux, 10, ou à M. Hénon, directeur de la pépinière du Rhône.

(8039) BAISSÉ DE PRIX.

Lampe nouvelle hydraulique à régulateur, sans réservoir supérieur ni mouvement brûlant, blanches de mèches comme les meilleures Carcel. Cette lampe se vend à la garantie, avec boules de cristal, chapeau de papier et carcasse, burette à huile; le tout à 25 f. et au-dessus. Chez Burdel, lampiste, place Bellecour, n° 25, à côté l'hôtel de l'Europe, seul dépositaire à Lyon. Il se charge aussi de la réparation des Carcel et les garantit pour un an.

CHAUSSURES POUR HOMMES ET POUR DAMES,

DÉPOT DE BOTTES DE METZ ET DE PARIS
ET AUTRES ARTICLES,

Chez DRIGEARD-DESGARNIERS, qui tenait autrefois le Bazar-Lyonnais, galerie de l'Argue, et qui est maintenant rue de l'Hôpital, n° 22.

On trouvera dans son nouvel établissement un grand assortiment de chaussures pour hommes et pour dames, fourrées et non fourrées.

Bottes bien faites, à 13 f. 50 c., 14 f. 50 c., 15 f. 50 c. et 16 f. 50 c.

Chaussons lacés laine, 2 f. 75 c.; pantoufles et différentes espèces de chaussures fourrées pour l'hiver.

Souliers maroquin pour dames, escarpins, à 4 f. 50 c.; chaussons, 3 f. 50 c.; brodequins, 8 f. 50; idem en chaussons, 7 f. 25 c.; pantoufles tissu, 2 f. 50 c.; chaussons lacés laine, 2 f. 25 c.

Quincaillerie, parfumerie, et grand assortiment de gants à 60 centimes.

AVIS.

Le public est prévenu que la société anonyme de l'éclairage par le gaz pour la ville de Lyon donnera, à partir du 1^{er} janvier 1839, des abonnements dont l'extinction aura lieu à huit heures, et que les personnes qui en désireront pourront se présenter de suite dans les bureaux de l'administration, rue des Célestins, n° 5.

Ceux de MM. les abonnés qui voudront également jouir de la diminution du prix qui a été annoncé, pourront aussi se présenter, dès à présent, dans les bureaux pour renouveler leur police. (2045)

MAUX DE DENTS.

Buhdnarud éthéré.

Quelques gouttes sur un peu de coton qu'on introduit dans l'oreille détruisent instantanément les douleurs de dents les plus aiguës. — Prix : 2 fr. 50 c.

L'Elixir dentifrice de Durand est le seul moyen d'arrêter la carie et ses fâcheux effets. — 1 fr. 75 c.

Crème cosmétique à la Sultane, pour blanchir et conserver le teint. — 1 fr. le flacon.

S'adresser chez Durand, pharmacien, place du Concert, en face du pont Lafayette. (2036)

ORAY, TRAITEUR,

(6105) Place des Cordeliers, 28.

SERVICE DES PRIX FIXES.

Diners à 1 f. pain, 1/2 bout., potage, 2 plats, 3 dess.
Id. à 1 f. 25 id. id. id. 4 id. id.
Id. à 1 f. 50 id. 1 bout., id. 5 id. id.

M. AIMÉ PARIS

OUVRIRA SAMEDI SOIR 1^{er} DÉCEMBRE SON COURS

MUSIQUE VOCALE.

(THÉORIE DE GALIN.)

Ce cours, en quatre-vingts leçons, d'une heure et demie chacune, assure de grands avantages à toute personne qui l'aura suivi exactement. Elle saura déchiffrer avec facilité toute musique, sans distinction de clé ou de ton, sur les portées et avec la notation ordinaire. Elle aura une idée nette et complète de la théorie, ce qui lui permettra d'analyser sans peine les modulations. Elle fera des progrès beaucoup plus certains et plus rapides dans l'étude des instruments; enfin, elle se trouvera introduite à celle de l'harmonie et de la composition.

Ces résultats sont certains, lors même qu'on n'aurait, en commençant, aucune notion de musique, ou qu'on aurait vainement essayé d'arriver par toutes les autres méthodes. Ils sont dus à la puissance des moyens créés par GALIN, et de ceux qu'y a joints M. Aimé PARIS, savoir : le *Chronométriste mobile*, la *Langue syllabique des durées*, PLUS DE MILLE TABLEAUX d'exercices et de morceaux à une ou à plusieurs voix, etc., etc. Leur réalité est prouvée par les succès obtenus à Lyon (1834-1835), et depuis à Rouen, à Paris et à Bordeaux.

Le cours sera fait à huit heures et demie du soir, rue Lafont, n° 12, et sera continué, à la même heure, cinq fois par semaine, les lundis, mardis, mercredis, vendredis et samedis. La durée de chaque leçon sera d'une heure et demie.

Les dames auront des places distinctes et séparées. Une demoiselle pourra, sans augmentation de prix, être accompagnée d'une personne de sa famille.

Après la clôture de chaque cours, les souscripteurs seront admis gratuitement aux EXERCICES DE PRATIQUE, dans lesquels seront étudiés et exécutés deux fois par semaine les morceaux les plus remarquables des compositeurs de toutes les époques.

Le prix intégral du cours (on ne souscrit pas pour un, deux ou trois mois), est payable en quatre termes de 25 francs chacun, le premier au moment de l'inscription, et les trois autres après la 20^e, la 40^e et la 60^e leçon.

On souscrit, tous les jours, de 10 heures à 4, chez M. AIMÉ PARIS, rue Lafont, n° 12, au 2^{me}. Après la quatrième leçon, aucune souscription ne sera reçue. (8059)

Maladies Secrètes

ET DE LA PEAU.

SIROP VÉGÉTAL DE SALSEPAREILLE.

Ce sirop est approuvé des académies de médecine, comme le plus puissant dépuratif de la masse du sang, favorisant promptement la sortie des virus dartreux et vénérien, indispensable après l'usage du mercure dont il détruit totalement les traces; spécifique le plus actif, le plus certain et le plus prompt contre les éréthés et toutes les maladies qui ont leur siège dans le sang, telles que scrofules, scorbut, gales, boutons, et toutes les maladies de la peau, engorgement des glandes et des articulations, rhumatisme, goutte, les bleurs blanches des femmes, et contre les écoulements récents ou invétérés, et il est prouvé par l'expérience que deux bouteilles procureront une guérison radicale. — Prix : 8 f. et 4 f. la bouteille.

Le public est prié de ne point confondre ce précieux médicament avec tous les autres remèdes de ce genre annoncés en termes pompeux, et dont le vil prix pourrait séduire bien des gens dont de charlatans exploitent si effrontément la crédulité. Les nombreuses guérisons obtenues par l'usage de ce sirop en font le plus bel éloge.

On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)
Chez Courtois, ancien pharmacien des hôpitaux civils et militaires, place des Pénitents-de-la-Croix, près la Banque. (2025)

SEUL DÉPOT, à Lyon, chez M^{me} veuve Ravy, rue Puits-Gaillot, n° 7, des articles de parfumerie, cosmétiques et secrets de toilette de la maison Rousseau, de Paris.

L'Eau dorée, fruit de longues recherches, résultat garanti de nombreux essais, teint réellement, sans préparations, de suite et pour toujours, les cheveux et les favoris en toutes nuances, les rend doux et brillants, ne déteint jamais, et ne salit ni le linge ni les chapeaux. — **La Pommade grecque**, qui arrête immédiatement la chute des cheveux, les empêche de blanchir, de tomber, et les fait réellement pousser en peu de temps, ainsi que les favoris. — **L'Épilatoire du Sérail**, qui fait tomber les poils du visage ou des bras en dix minutes, sans laisser de traces ni altérer aucunement la peau. — **La Crème de l'Eau de Turquie**, qui efface les rousseurs et toutes les taches du visage, et blanchit à l'instant même la peau la plus brune. — **La Pâte circassienne**, qui blanchit et adoucit les mains à la minute. — **L'Eau de rose de la Cour**, qui rafraîchit le teint, lui donne un coloris vif et naturel; on peut se laver le visage sans qu'il disparaisse. — **L'Eau des Chevaliers**, reconnue pour détruire la mauvaise haleine et lui donner le parfum le plus suave; elle blanchit admirablement les dents sans en offenser l'émail. — Prix : 5 fr. chaque article. (3445—724)

TRÉSOR DE LA POITRINE.

PÂTE PECTORALE ET SIROP

AU MOU DE VEAU

De DÉGÉNÉTAIS, breveté,

Autorisée par ordonnances du roi du 23 mai 1835 et 14 mars 1838.

Les perfectionnements qui ont été apportés dans la préparation de cette pâte, qui est un excellent bonbon pectoral, lui donnent une supériorité incontestable sur tous les pectoraux pour la guérison des RHUMES, TOUX, PHTISIE, CATARRHES, ASTHMES et toutes les affections de poitrine.

On ne doit confiance qu'aux boîtes portant le cachet et la signature Dégénétais.

Dépôts : A Lyon, chez MM. Vernet, pharmacien, place des Terreaux, André, pharmacien, place des Célestins; à Tarare, chez M. Michel, pharmacien; à Villefranche, chez M. Voituret, pharmacien. (732—3464)